



**HAGUENAU** Le Conseil économique, social et environnemental régional d'Alsace en visite

# Handicap : la boucherie donne l'exemple

Une délégation du Conseil économique, social et environnemental régional d'Alsace a visité hier la boucherie Hoffmann de Haguenau, « exemplaire dans le domaine de l'accessibilité des personnes handicapées ».

**R**oute de Soufflenheim, la devanture de la boucherie Hoffmann a bien changé. Depuis le 27 octobre, le bâtiment datant des années 1950 est doté de deux rampes d'accès dédiées aux handicapés, devant l'entrée de grès et de granit, aux côtés d'un escalier aux contremarches réfléchissantes. Des bandes podotactiles — « bosses » de métal destinées à alerter les piétons déficients visuels — ont été incrustées dans le sol, tandis qu'une place réservée aux personnes handicapées a été délimitée sur le petit parking désormais accolé au bâtiment. Enfin, à l'intérieur, le comptoir a été abaissé pour être à la hauteur d'un fauteuil roulant.

## Les entreprises et les collectivités ont trois ans pour préparer leur budget

Le propriétaire, Jean-Luc Hoffmann, songeait à refaire l'agencement de sa boucherie depuis 2009. Il s'est finalement lancé en 2011 et, sur les conseils de son architecte, a décidé de se « mettre tout de suite aux normes de 2015 ». À cet horizon, la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit en effet que tout doit être accessible.

Le boucher a déboursé 1 million d'euros pour augmenter d'un tiers la surface de son commerce, dont environ 100 000 euros consacrés aux aménagements liés à l'accessibilité des handicapés. Après quelques mois,



De g. à d. : Jean-Luc Hoffmann, Claude Sturni, Bernard Stalter, Pascale Libert et Joseph Zornigotti. PHOTO DNA — CÉL.R.

Jean-Luc Hoffmann tire plutôt profit de l'investissement : « Je touche une nouvelle clientèle. Le jour de l'ouverture, une dame est venue avec son fils handicapé, en chaise roulante. J'étais très fier. Et puis il y a aussi des jeunes mamans qui peuvent rentrer avec les poussettes, l'accès est facilité pour les personnes âgées... »

Les aménagements de la boucherie ont aussi attiré l'attention du Conseil économique, social et environnemental régional (Céser) d'Alsace : le 3 oc-

tobre, sa commission Cohésion sociale et Santé a en effet rendu un avis intitulé « Le handicap, c'est l'affaire de tous ! ». Alors hier matin, Bernard Stalter, président du Céser-Alsace, Stéphane Jaouen, directeur, ainsi que le président de la commission Joseph Zornigotti et le rapporteur de l'avis Pascale Libert se sont déplacés pour visiter cette « entreprise exemplaire », en présence du maire de Haguenau, Claude Sturni.

« Le Céser doit inciter les commerces

et tous les établissements qui reçoivent du public à s'adapter le plus rapidement possible, a déclaré Bernard Stalter. Les entreprises et les collectivités ont trois ans pour préparer leur budget, anticiper et faire faire des études. » À noter qu'aucune subvention n'est prévue pour ces aménagements et que des sanctions sont prévues par la loi pour les retardataires.

Claude Sturni a pour sa part confirmé que particuliers et municipalités de-

### LE CHIFFRE

**10 %**

D'après l'Insee, à peu près 10 % de la population en France (9,6 millions de personnes), rencontre des difficultés dans leur quotidien du fait d'un handicap, d'une maladie ou d'un accident — soit plus de 200 000 personnes en Alsace.

vaient travailler ensemble : « Il faut bien sûr que l'aménagement routier, les trottoirs, etc. soient également mis en conformité. »

Les transports en commun également : Pascale Libert a insisté sur la nécessité d'« assurer la chaîne de déplacement », que les gens souffrant d'un handicap puissent sortir de chez eux et se rendre au travail ou ailleurs, « pour être le plus autonome possible ». « L'autre priorité du Céser-Alsace est d'assurer la continuité d'un parcours éducatif et professionnel aux personnes en situation de handicap », a-t-elle ajouté.

La visite de la boucherie haguénovienne par la délégation du Céser-Alsace préparait un rendez-vous important : une rencontre (« CésAgora ») sur le handicap a lieu mardi de 17 h à 19 h à l'hôtel du Département, à Strasbourg, en présence d'Adam Kosa, député européen hongrois (lui-même sourd et muet), rapporteur de la résolution sur la mobilité et l'intégration des personnes handicapées, présentée au Parlement européen en octobre, et de Marie Prost-Coletta, déléguée ministérielle à l'accessibilité. ■

CÉLINE ROUSSEAU